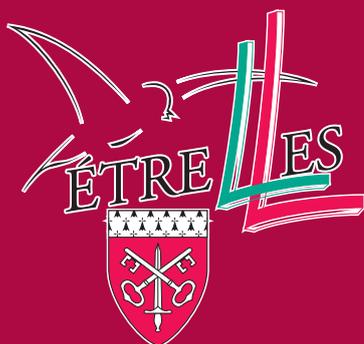


# L'Étrellais

BULLETTIN MUNICIPAL / N°79 / OCTOBRE 2019



POUR LE PROCHAIN ÉTRELLOIS,  
DÉPÔT DES ARTICLES  
LE 5 JANVIER 2020 DERNIER  
DÉLAI. SORTIE PRÉVUE  
COURANT FÉVRIER 2020.

#### Rappels :

- Pour les associations **une demi-page et 2 photos maximum**
- Articles signés par les auteurs
- Fournir des fichiers word et non des fichiers PDF.
- 2 possibilités :
  - envoi par mail à la mairie : [mairie.etrailles@wanadoo.fr](mailto:mairie.etrailles@wanadoo.fr)
  - Ou
  - dépôt par clé USB à la mairie.

## Horaires d'ouverture

	MAIRIE	POSTE
LUNDI	14h - 17h	14h - 19h
MARDI	9h - 12h15 14h - 17h	9h - 12h15
MERCREDI	9h - 12h15 14h - 17h	9h - 12h15
JEUDI	FERMETURE	
VENDREDI	9h - 12h15 14h - 17h	9h - 12h15
SAMEDI	9h - 12h	

## Contact mairie :

Tél. 02 99 96 62 11  
Fax 02 99 96 53 37

Mail : [mairie.etrailles@wanadoo.fr](mailto:mairie.etrailles@wanadoo.fr)

Site internet : [www.ville-etrailles.fr](http://www.ville-etrailles.fr)

Pensez à vous inscrire à la newsletter

## Permanences en Mairie

Mme le Maire et autres adjoints sur rendez-vous.

Bulletin municipal d'information quadrimestrielle  
Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 2019

Directeur de la Publication :

Mme Le Maire d'Étrailles M.C. Morice

Comité de rédaction : Monique Le Solliec,  
Stéphanie Savatte, Stéphane Davenel,  
Guy Rousselet, Jean-Pierre Garnier.

Conception et impression :

Imprimerie Morvan-Fouillet - Vitry

# Édito du Maire



Automne 2019...

Déjà quelques semaines que les petits comme les grands ont repris le chemin des écoliers, du travail, des activités associatives et culturelles.

Depuis la rentrée nombre d'animations ont déjà eu lieu : la course de Rollers Ecole ND de Lourdes, le Vide grenier Ecole R. Doisneau et aussi la semaine bleue intergénérationnelle avec la Maison de Retraite, les écoles, le relais des assistantes maternelles et le Club des aînés... sans oublier dans quelques semaines la Traditionnelle soirée choucroute des clubs de Basket et de Foot et le Téléthon en décembre ; tous ces événements reflètent le dynamisme associatif local.

**Le sport** a toujours été une des priorités d'investissement communal. Si l'agrandissement du complexe sportif du centre bourg date de 2004, c'est au tour de la Salle des sports des Hairies de connaître un programme de réhabilitation. Les plans seront présentés fin octobre aux commissions sports et bâtiments communaux pour avis. En novembre le conseil municipal validera ou pas la rénovation complète de cette salle désaffectée depuis de nombreuses années. Dans l'affirmatif les travaux pourraient alors démarrer en janvier pour une livraison aux clubs sportifs à la rentrée 2020. A ce jour 300 000€ de subventions ont été fléchés sur le projet.

**La culture** : Le conseil municipal a validé courant 2019 des travaux de modernisation et d'agrandissement (esquisse page 7) de la bibliothèque.

Associative depuis toujours, la bibliothèque est animée par une petite équipe de bénévoles très investis. Comme dans toutes les associations le bénévolat s'essouffle et il devient difficile à une poignée de passionnés de faire partager leur amour de la lecture à un public de plus en plus connecté.

La création du nouveau réseau de lecture publique, animé par Vitry Communauté et l'antenne locale de la Médiathèque d'Ille & Vilaine, a convaincu les élus de passer à une gestion municipale ; de moderniser le local (datant 1996) et d'investir dans un nouveau fond de livres et de différents supports culturels. Depuis plusieurs semaines déjà, un gros travail de tri des livres est fourni par les bénévoles pour permettre le début des travaux. **La bibliothèque sera fermée au public de janvier à juillet 2020.** Cette période permettra aux bénévoles de participer à des formations et dès l'ouverture, avec l'aide de l'agent recruté par la collectivité, ils pourront reprendre des permanences dans des locaux agrandis et informatisés.

**Au nom de tous les élus je souhaite remercier chaleureusement tous les bénévoles qui depuis de longues années par leur investissement ont mis leur passion du livre à la portée de tous les habitants. Une page se tourne mais beaucoup de livres restent à feuilleter Ensemble.**

**Octobre Rose** : Dans un autre registre, chaque soir depuis début octobre, la mairie se pare de rose, s'associant ainsi à l'animation des vitrines des commerçants, en soutien aux actions multiples contre le cancer du sein dans la dynamique nationale d'Octobre Rose.

A l'heure où ce numéro est écrit, la vigilance sécheresse n'est toujours pas levée, invitant chacun de nous à respecter et protéger plus que jamais cette grande dame Nature qui cet été encore, a beaucoup souffert du dérèglement climatique et de biens d'autres effets d'un monde toujours plus pollué, plus énergivore. Profitons de la douceur de l'automne pour redécouvrir la chance qui nous est donnée de vivre dans un environnement préservé, où la campagne n'est qu'à deux pas de nos maisons.

Toute l'équipe municipale reste mobilisée sur les sujets qui concernent votre quotidien, votre espace de vie, notre belle commune.

Avec l'ensemble des élus, je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël en famille et une très belle fin d'année 2019.

Madame le Maire  
Marie Christine MORICE



*Cérémonie des vœux*

le dimanche 5 janvier 2019 à 11h  
Salle St Hippolyte

## \* Bienvenue à



16/05/2019	Maxim BEAUSSÉ	34 rue du Chardonneret
28/06/2019	Malonn LEBACLE	Au lieu dit «La Paraigerie»
14/08/2019	Gustave THERY	4 rue du Pré neuf
16/08/2019	Emma BREGAINT	1, rue de Bretagne
21/08/2019	Lilwen PELE	1 impasse des Acacias
24/08/2019	Mila MASSON	2 B, rue de la Vigne
30/08/2019	Eléonore GUYON LE BOUFFY	18 rue Marquise Sévigné
16/09/2019	Eliot TEHARD	Au lieu dit «Souvigné»
21/09/2019	Ange POTTIER	Au lieu dit «Le Pont Martin»

## \* Félicitation à

08/06/2019	Virginie LANNOY Jérôme SOYER	7 rue du Champ Blanc Etelles
------------	---------------------------------	---------------------------------



Virginie LANNOY  
et Jérôme SOYER

## \* Souvenirs de

23/05/2019	M. GAUTHIER Pierre	1 rue du Chardonneret
23/05/2019	M. MADELINE Pierre	2 rue du Champ des Oiseaux
27/06/2019	Mme LAMI née JAMOIS Madeleine	5 rue Hyacinthe Hévin
27/08/2019	Mme MADELINE née HILLION	5 rue Hyacinthe Hévin
09/09/2019	Mme FLAUX née GUESDON	5 rue Hyacinthe Hévin
16/09/2019	Mme GENDRIX née HASLEE M. J	2 rue du Trégor
19/09/2019	Mme POTTIER née HILLERET Gisèle	5 rue Hyacinthe Hévin

## SOMMAIRE

Etat-civil .....	p 3
Les nouveautés .....	p 4
Vie pratique .....	p 5 - 6
Vie communale .....	p 7 - 8
Conseils municipaux .....	p 9 à 15
Vie scolaire .....	p 16 - 17
Vie associative .....	p 18 à 23

## Horaires de messes

Deuxième et quatrième  
dimanches du mois : 10h30

Tél : 02 99 96 61 55

**Secrétariat** : Du lundi au samedi  
de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

**Au presbytère d'Argentré** : Les  
mardi, mercredi, vendredi

**Urgences**..... 02 99 96 61 55  
Diacre J.M. QUETIER .... 02 99 49 58 69

Permanence accueil paroissial à Etelles,  
tous les mardis, de 10h à 12h à la maison  
des associations

## DON DES FLEURS

**Samedi 9 novembre 2019**

de 10h à 12h  
aux services techniques.



**TÉLÉTHON**  
**6 ET 7 DÉCEMBRE 2019**

# Les nouveautés



## Breizh Hydraulics

Breizh Hydraulics a été créée en janvier 2017 sur la commune de Visseiche. Pour poursuivre son développement, Breizh Hydraulics, est installée à Etreilles depuis janvier 2019, proposant ses services de dépannages et de maintenance des équipements hydrauliques.

A la tête de cette entreprise, Olivier PADIOU exerce depuis plus de 20 ans dans la maintenance hydraulique. Fort de cette longue expérience et de son réseau de professionnels, il propose son savoir-faire aux entreprises du pays de Vitré et ses environs dans les secteurs des travaux publics, du transport, de l'industrie et du milieu agricole ainsi que les collectivités.

Depuis son installation à Etreilles (2B, ZA du Piquet Ouest), Breizh Hydraulics a accéléré sa croissance, une embauche est d'ailleurs prévue fin d'année 2019.

BREIZH HYDRAULICS - 2B, ZA du Piquet Ouest - 35370  
ETRELLES - 02 99 74 97 07 - [contact@breizh-hydraulics.fr](mailto:contact@breizh-hydraulics.fr)



AUTO  
ECOLE

**OUVERTURE A ETRELLES  
LUNDI 23 SEPTEMBRE**

**EVALUATION OFFERTE POUR LES  
10 PREMIERES INSCRIPTIONS**

*La Blanche*  
**Hermine**  
**AUTO-ECOLE**



18 Bis Rue Normand D'Etreilles  
Tél: 06 07 32 55 74

## Le locavor d'Etreilles déménage

Suite à la fermeture des Hairies (lycée St Exupery) le Locavor d'Etreilles hébergé sur ce site a dû déménager. Marie-Thérèse gérante de ce relais suite à l'appel réalisé sur Facebook, de nombreux partages et plusieurs appels, a retenu le local où est hébergée l'association Tacots & Turbots de Stredell (voitures anciennes); une pièce pour accueillir les membres de Locavor qui passent leurs commandes par le biais du site

locavor.fr, (site rassemblant Producteurs, Artisans et Adhérents dans un même lieu). Retrait des paniers le jeudi sur ce nouveau relais Chemin du petit Ronceray à côté du Châteaux des Hairies.

Si vous avez la conviction de réduire le gaspillage alimentaire et réduire vos déchets et changer votre mode de consommation pour aussi préserver notre planète Terre; je vous invite à venir me rencontrer à ce point relais

le jeudi soir, je vous accueillerai avec simplicité.

Marie-Thérèse  
contact : 06.75.35.00.01  
Locavor Etreilles Les Hairies le  
chemin du petit Ronceray  
<https://locavor.fr/45>  
<https://www.facebook.com/locavoretrelles>  
[locavor.etalles@gmail.com](mailto:locavor.etalles@gmail.com)

## ALERTE

La liste électorale est gérée depuis 2019 par l'INSEE. Des radiations à tort ont été constatées lors des élections européennes. Nous vous invitons à vérifier votre inscription sur le service en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

**Date limite d'inscription sur la liste vendredi 7 février 2020.**

**Elections municipales 2020 : 15 et 22 mars**

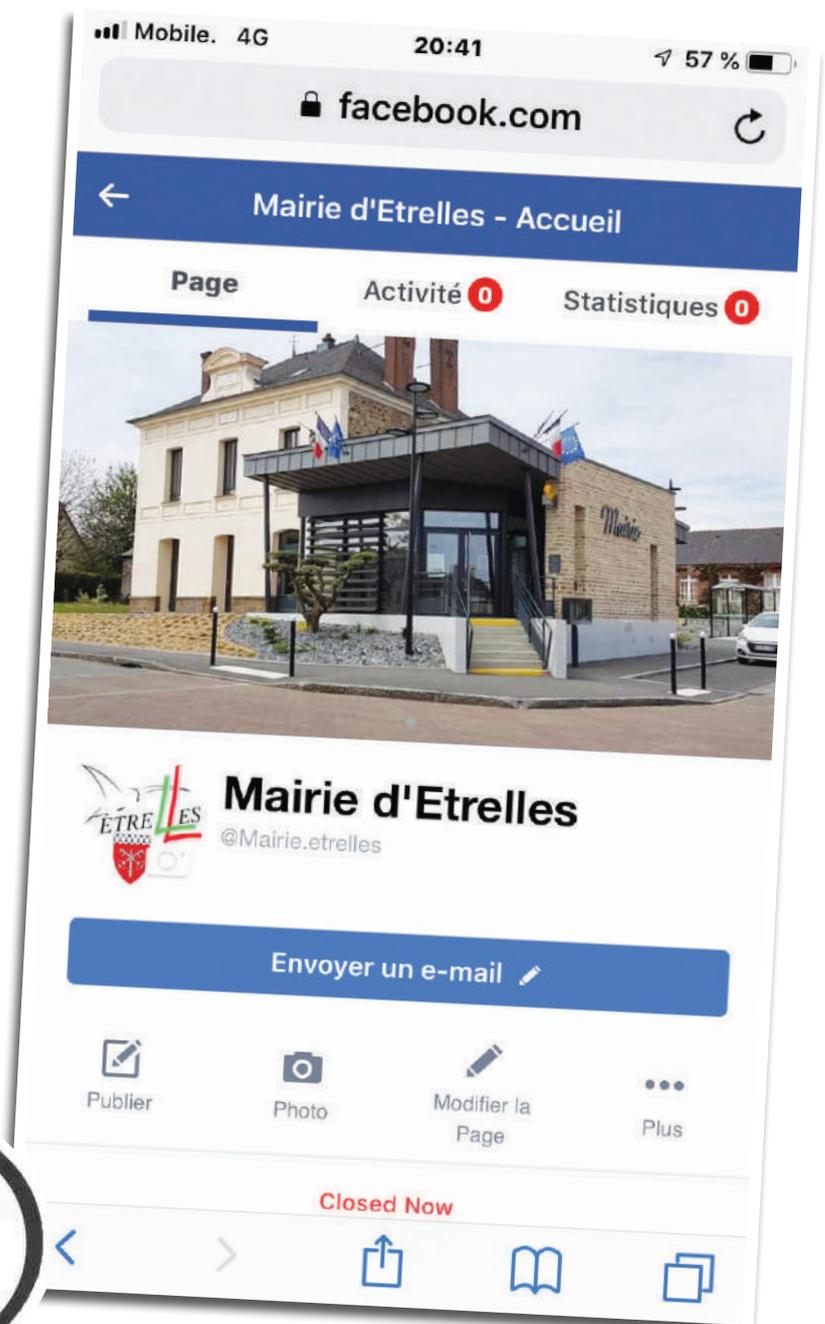
Comme chaque année, la rentrée est l'occasion de démarrer la nouvelle Promotion de la Médaille de la Famille.

Téléchargez le dossier de candidature et le lien suivant vous permet d'accéder au site de l'UDAF35 / rubrique « Médaille de la Famille » : <http://udaf35.fr/service-de-la-medaille-de-la-famille/>

Je vous rappelle que vous avez jusqu'au 15 décembre 2019 pour envoyer vos dossiers à l'UDAF 35.

UDAF 35 – Maison de la Famille  
Service de la Médaille de la Famille

1 rue du Houx  
35700 RENNES  
Tél : 02 30 03 95 60



**accueil@etrelles.bzh**

**11<sup>e</sup> édition du « Mois du Multimédia »**  
Du 1<sup>er</sup> octobre au 2 novembre 2019



LE MOIS  
DU MULTIMÉDIA #11  
MARDI 01 OCT - SAM 2 NOV 2019

Dans 21 communes de Vitré Communauté  
GRATUIT - TOUT PUBLIC  
moisdumultimedia.vitrecommunauté.org

## Un événement gratuit sur le numérique créatif et participatif

Le réseau des bibliothèques de Vitré Communauté propose son « Mois du Multimédia », temps fort destiné à éveiller la curiosité des habitants sur la palette d'usages créatifs dans le domaine du numérique. Cette manifestation est destinée à tous les publics.

### Les objectifs sont triples :

- Sensibiliser aux nouvelles expressions multimédia, informer et enrichir le débat autour des enjeux du numérique en proposant des animations grand public,
- Faire connaître les différents espaces informatiques et multimédia existants sur le territoire de Vitré Communauté,
- Développer le travail en partenariat entre les différents acteurs du numérique et du multimédia du territoire.

## Des animations sur 21 communes de Vitré Communauté : plus de 100 dates !

L'équipe organisatrice propose 17 ateliers représentant une centaine de dates.

Chaque animation est dupliquée au minimum sur deux lieux différents afin d'apporter une cohésion à l'échelle du territoire, multipliant ainsi pour chacun les chances d'y participer.

Au programme : de la création graphique, de l'impression 3D, du jeu vidéo avec le tournoi intercommunal, de la programmation informatique, des histoires pour s'évader, ...

### Focus sur ...

#### ⊗ Le temps des histoires ...

Pour les plus jeunes (à partir de 6 ans), une heure du conte avec un livre qui s'anime offrira un plongeon dans des histoires pour rêver ou frissonner !

Pour toute la famille, un café-tablettes permettra de découvrir une sélection de livres enrichis et de passer un agréable moment de lecture autour des coups de cœur des bibliothécaires.

⊗ Le film comme vecteur de transmission #grandmasproject

Librement inspirée de #grandmasproject (célèbre web série collaborative), la découverte des recettes familiales des habitants de Vitré Communauté au travers de courts films sera une nouveauté visible dans 6 bibliothèques du territoire.

#### ⊗ Un tournoi de jeu vidéo intercommunal avec une grande finale

Fort du succès de l'année passée, un tournoi de jeu vidéo est de nouveau organisé dans l'ensemble des structures participantes !

Sur une Mini super Nes de Nintendo, c'est avec le jeu « Street Fighter II Turbo » que les gamers de tout âge s'affronteront. À la clé, une qualification pour représenter sa commune lors de la grande finale qui aura lieu au Centre Culturel Jacques Duhamel – Salle Louis Juvet à Vitré.

Lors de cette finale, Kayane nous fera l'honneur de sa présence. Echanges et défis en perspective ...

Tournoi du 2 au 25 octobre dans les communes participantes.

Finale le vendredi 25 octobre à 16h30, Centre Culturel Jacques Duhamel – Salle Louis Juvet à Vitré.

### Kayane



L'invité du mois de multimédia est une joueuse semi-professionnelle française de jeu vidéo pratiquant plusieurs jeux de combat en tournoi, essentiellement sur les séries SoulCalibur, Dead or Alive et Tekken. Elle cumule plus de 50 podiums (top 3) en compétition mixte de jeux de combat. Multicasquettes, elle organise également des événements vidéoludiques et est animatrice de télévision sur Game One.

#### ⊗ Une conférence « E-sport : comment devient-on joueuse professionnelle ? »

Kayane, à la lueur de son parcours hors norme, nous apportera un éclairage personnel riche et précieux sur l'E-sport.

## Des partenaires

En complément des animations proposées par les professionnels du territoire, l'équipe organisatrice a sollicité des partenaires de qualité :

- Agence départementale du Pays de Vitré
- Anim Maker, prestataire d'animations mêlant la culture du numérique et du « Do it yourself » (« fais-le toi-même ! ») ;
- Un Indien dans la Ville, collectif d'artistes et makers qui associent leurs connaissances à travers différents procédés ;

## Un programme détaillé et un site web dédié au Mois du Multimédia

Le programme détaillant l'ensemble des ateliers est disponible dès à présent dans l'ensemble des bibliothèques de Vitré Communauté ainsi que sur Internet <http://moisdumultimedia.vitrecommunauté.org/>

Suivez également l'actualité de l'événement sur les réseaux sociaux :

- [facebook.com/MoisduMu](https://www.facebook.com/MoisduMu)
- [Twitter/MduMu](https://twitter.com/MduMu)

## Inscriptions en ligne

Toutes les animations proposées sont gratuites. De nombreux ateliers ont un nombre de places limitées. Ils sont réalisés en petit groupe afin de favoriser la manipulation des différents outils, raison pour laquelle l'inscription est indispensable.

Deux méthodes pour s'inscrire :

- En ligne <http://moisdumultimedia.vitrecommunauté.org/> ;
- Dans toutes les bibliothèques et espaces multimédia participants.
- Le Mois du Multimédia, un événement soutenu par le Département d'Ille-et-Vilaine.

## Contact :

mediatheque@vitrecommunauté.org  
Médiathèque Communautaire  
Madame de Sévigné  
1 rue du Bourg-aux-moines  
35500 Vitré – 02 99 75 16 11

## TRAVAUX VOIRIE

Lundi 30 novembre l'entreprise Pigeon TP a procédé à une réfection en enrobé à froid, d'une partie de la route de Dronié. Coût : 17 368.32€.

Les chicanes provisoires allée du Verger vont être installées définitivement.

Des chicanes vont être installées rue de la Vigne afin de diminuer la vitesse.

L'adjoint à la voirie.



## DON DES FLEURS

Comme tous les ans, les jardiniers de la commune vous accueilleront aux services techniques, rue du Capitaine Guérault, le samedi 9 novembre de 10h à 12h. Ils seront à votre disposition pour vous indiquer le nom des plantes dans les jardinières et des conseils pour les replanter. N'hésitez pas, c'est gratuit.



## INCIVILITÉS

Dépôts sauvages sur l'ancienne RD de la Loge au niveau de la Mazure Bressac.

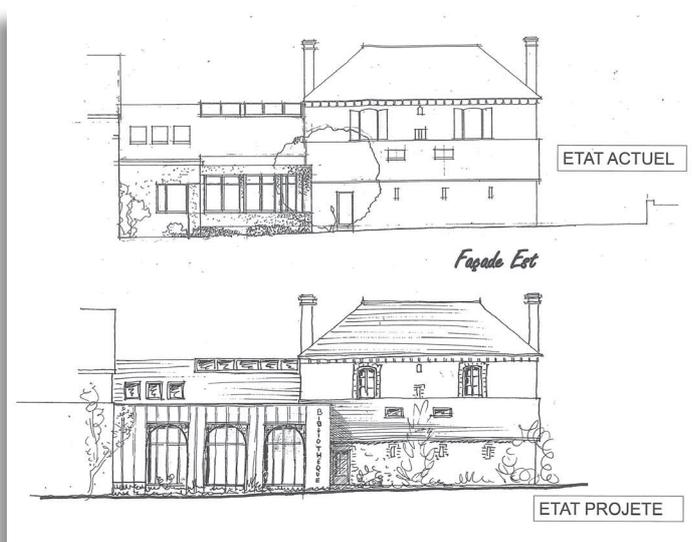
Difficile aujourd'hui d'accepter ces comportements irrespectueux !



## FERMETURE BIBLIOTHÈQUE

Les travaux se dérouleront de **janvier à juillet 2020**.  
Fermeture de la bibliothèque le temps des travaux.

L. Fesselier  
Adjoint aux bâtiments communaux



Esquisse de la l'extension de la Bibliothèque, vue côté jardin. Architecte Cabinet Gesland Hamelot d'Argentré-du-Plessis.

# Vie communale

## COMMISSION ENFANCE JEUNESSE INTERGÉNÉRATION

Une nouvelle année scolaire débute avec 326 élèves scolarisés (110 à l'école publique Robert Doisneau et 206 à l'école privée Notre Dame de Lourdes), avec des projets éducatifs pour le développement de l'enfant soutenus par :

- les agents des écoles qui veillent à l'accueil
- les directeurs et les équipes enseignantes
- l'engagement parental et associatif.

De beaux projets éducatifs autour de l'ART et du SPORT seront proposés dans les écoles, de belles animations intergénérationnelles lors de la semaine bleue avec la maison de retraite, le club des aînés, l'accueil de loisirs et les assistantes maternelles.

Educativement, je vous souhaite à tous une belle rentrée.



Christèle BUFFET

## PARTICIPATION CITOYENNE

Dans le cadre du dispositif contre les cambriolages et incivilités, voici la liste des élus référents à contacter pour des comportements ou véhicules étranges dans votre quartier.

### Tableau des référents

Titre	Nom	Prénom	Adresse	code postal	Commune
Madame	MORICE	Marie-Christine	La Peudavennière	35370	ETRELLES
Monsieur	DAVENEL	Stéphane	12 La Motte Gérard	35370	ETRELLES
Monsieur	FESSELIER	Laurent	21 Rue de la Champagne	35370	ETRELLES
Madame	SAVATTE	Stéphanie	Le Bois de la Chaîne	35370	ETRELLES
Monsieur	ROUSSELET	Guy	33 La Motte Gérard	35370	ETRELLES
Monsieur	DESILLE	Arnaud	06 Ter Rue de la Chaussonnière	35370	ETRELLES
Monsieur	MAUDET	Bernard	01 Rue de la Chaussonnière	35370	ETRELLES
Monsieur	GARNIER	Jean-Pierre	02 Rue du Poitou	35370	ETRELLES
Monsieur	MAUXION	Jean-Luc	11 Rue du Champ Blanc	35370	ETRELLES
Monsieur	LEGOURD	Christian	05 Rue du Chardonneret	35370	ETRELLES



## Dialoguons

Vos remarques, vos suggestions nous intéressent. Déposez les coupons en mairie.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, aucune réponse ne sera donnée aux bulletins anonymes.

## Séance du Lundi 24 Juin 2019

### Présents :

Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : LE SOLLIEC Monique, LOUAPRE Marina, LOUVEL Valérie, ROBIN Catherine, SAVATTE Stéphanie, THEOT Blandine, MM : DAVENEL Stéphane, DESILLE Arnaud, FESSELIER Laurent, GARNIER Jean-Pierre, GAUTHIER Vincent, LEGOURD Christian, MAUDET Bernard, MAUXION Jean-Luc, ROUSSELET Guy, THÉBERT Noël, TUMOINE Daniel

**Excusé(s) ayant donné procuration** Mme BUFFET Christèle à M. DAVENEL Stéphane

**Excusé(s) :** Mmes : BARBOT Aurélie, HARNOIS Rachel, M. TURMEAU Nicolas

Le Conseil Municipal s'est déroulé sous la présidence de Madame MORICE Marie-Christine, Maire.

M. GARNIER remarque sur le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 29 Avril 2019 un point sur le coût de l'élève et son intervention. Il informe avoir dit qu'il y avait des variations d'une année sur l'autre mais sans donner de chiffres (10 à 15% indiqués le compte-rendu).

Le reste du compte-rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents en séance.

### Assainissement collectif Rapport Annuel du Délégué 2018 VEOLIA

Le Conseil Municipal décide

- d'approuver le rapport annuel du délégué VEOLIA 2018, gestionnaire du réseau d'assainissement collectif de la Commune d'Etelles

Résultat du vote : A l'unanimité

### Assainissement collectif Rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service

M. DAVENEL, Adjoint aux Réseaux et à l'Environnement, présente ce point.

La Mairie a reçu le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif, transmis par **Tableau n°1**

LABOCEA, laboratoire public.

Il s'agit d'une obligation réglementaire pour les collectivités (article L.2224-5 du Code Général des Collectivités).

le Conseil Municipal décide

- d'approuver le RPQS Assainissement collectif 2017

Résultat du vote : A l'unanimité

### ZAC de la Plesse Tranche 2 Vente de lot

le Conseil Municipal décide

- de vendre le lot ci-après sous les conditions suivantes : (**tableau n°1**)

Résultat du vote : A l'unanimité

### Vente des parcelles YK n°30 et YK n°35 (ancienne base LGV)

Dans sa séance 24 Septembre 2018, le Conseil Municipal avait décidé de choisir le projet économique des groupes PIGEON et KERTRUCKS pour leurs installations sur l'emprise de l'ancienne base LGV.

Le prix proposé et accepté par les entreprises était fixé à 15€ HT/m<sup>2</sup>.

M. GAUTHIER demande si le bail précaire court toujours pour l'entreprise Désert, dans l'attente de la vente. Mme Le Maire répond que oui.

Un compromis de vente pourra être signé en Septembre et la signature de l'acte authentique en fin d'année, après accord du permis de construire qui nécessite 3 mois d'instruction.

le Conseil Municipal décide :

- De vendre les parcelles cadastrées YK n°30 et YK n°35 à la SCI ROBAN sise ZI La Motte 31131 Chartres de Bretagne, représentée par M. AUGER Jean-François, d'une superficie totale de 52 562m<sup>2</sup>, au montant de 788 430€ HT
- De préciser que les frais de notaire et de bornage seront à la charge de l'acquéreur
- de demander une avance de 10% de la somme à la signature du compromis de vente.

Résultat du vote : A l'unanimité

### Vitré Communauté – Avenant n°3 à la convention des ADS

Le Conseil Communautaire du 26 Avril 2019 a validé l'avenant n°3 de la convention qui lie la Commune d'Etelles au service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

Les évolutions portent sur :

- le coût unitaire de l'EPC sera de 185€ pour l'exercice 2019, prévu à l'article n°9 de la convention du service commun ADS.

Le tarif à l'unité est le même pour toutes les Communes de Vitré Communauté.

Résultat du vote : A l'unanimité

### Affaires périscolaires Modification des horaires et tarifs de garderie

La Commune d'Etelles a distribué en Mars 2019, un questionnaire de satisfaction auprès des familles utilisatrices des services de cantine et garderie.

Les retours sont positifs tant sur la qualité des repas, le travail des agents ou bien les animations effectuées.

Quelques familles ont manifesté le besoin d'avoir des amplitudes horaires de la garderie plus grandes, le matin et le soir.

La Commission Enfance Jeunesse réunie le 25 Avril dernier, en présence des directeurs d'écoles, a émis un avis favorable pour ouvrir 15min plus tôt le matin (soit à 7h15 au lieu de 7h30) et fermer 15 min plus tard le soir (soit à 18h45 au lieu de 18h30), avec une possibilité de revoir les tarifs qui n'ont pas été augmentés depuis 2014, et la mise en place d'une pénalité plus importante (ex : 10€) en dissuadant ceux qui seraient tentés d'abuser du service au-delà de 18h45.

Le Conseil d'école qui s'est tenu le 11 Juin dernier a émis un avis favorable à cette proposition.

Il est proposé d'augmenter les

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
2-20	Section ZO n°235	Christelle MÉRET et Dimitri MÉRET	05 La Géraudière 35370 ETELLES	298 m <sup>2</sup>	26 820 €

# Vie municipale

## Séance du Lundi 24 Juin 2019 suite

amplitudes horaires le matin et le soir, et de revoir de 0.05€ tous les créneaux existants (tableau n°2)

M. ROUSSELET demande si 10€ de pénalité pour dépassement d'horaires, ce n'est pas un peu fort. M DAVENEL précise que ce tarif est pratiqué aussi dans d'autres communes du secteur afin d'éviter les abus.

M. GARNIER demande si le service de garderie est couvert par le prix demandé aux parents. Mme Le Maire répond que non car comme beaucoup de services publics, la participation financière des familles utilisatrices ne couvre pas le coût du service.

le Conseil Municipal décide :

- De valider l'ouverture de la garderie à 7h15 et la fermeture à 18h45 à compter de la rentrée scolaire 2019-2020

- De proposer les tarifs suivants : (tableau n°2)

- De mettre en place une pénalité de 10€ au-delà de 18h45

Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 18, blanc : 1)

### Vie Communale - Renouvellement de la convention d'accueil et d'urgence avec la crèche Eurêka

Dans sa séance du 26 Mai 2015, la Commune d'Etreilles avait renouvelé la signature d'une convention avec Babilou pour la réservation de temps d'accueil occasionnel ou d'urgence au sein de la crèche interentreprises

Eurêka située sur la ZA de Cap Bretagne.

Le volume d'heures s'élevait à 408h pour un montant de 1 000€, dont une partie est prise en charge par la CAF 35 dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

A ce jour l'ensemble du crédit de 408h est consommé.

le Conseil Municipal décide :

- De renouveler la convention avec la société Evancia (Babilou) pour répondre aux demandes d'accueil occasionnel et d'urgence des familles etrelaises
- De préciser que le volume d'heures correspond à 408h pour un montant de 1 000€

Résultat du vote : A l'unanimité

### Finances locales - Additif n°2 subventions

Mme SAVATTE, Adjointe aux associations, présente ce point.

Après plusieurs relances, Mme SAVATTE a obtenu en Mai les informations nécessaires pour la prise en charge à 33% par la commune du coût de l'animateur sportif salarié de l'association de badminton alors que le dossier complet était à rendre pour le 30 novembre 2018.

le Conseil Municipal décide :

- De verser la subvention complémentaire : (tableau n°3)

Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 18, Contre : 1

### Vie Communale - Dénomination de la Maison de santé

La maison de santé pluridisciplinaire a ouvert ses portes en Novembre 2018.

Le nom du Docteur Marie-Louise CHEVREL a été retenu.

Elle fut la première femme interne des hôpitaux de Rennes en 1923, engagée pour la défense des femmes médecins dont elle sera présidente de l'association française des femmes médecins (1952 à 1971) et vice-présidente de l'association internationale des femmes médecins (1954-1966).

Elle fut également en 1935 médecin-chef du laboratoire du centre anti-cancéreux de Rennes, nommée par le célèbre Eugène Marquis.

En outre, passionnée de musique, elle fut une des fondatrices de l'orchestre universitaire de Rennes.

La Commune d'Etreilles a sollicité les membres de la famille de Marie-Louise CHEVREL pour obtenir l'autorisation d'utiliser le nom et le prénom de Mme CHEVREL.

M. MAUDET s'interroge sur un nom plus connu. Mme Le Maire précise que les noms de Simone Veil et de Marie Curie avaient été évoqués mais n'étaient pas bretons et déjà utilisés pour l'hôpital de Vitré.

M. MAUXION demande si les professionnels de santé ont été consultés. Mme Le Maire répond que non, le bâtiment étant public.

le Conseil Municipal décide :

Tableau n°2

Nouveaux tarifs Garderie	Enfants Commune	Enfants Hors-Commune
- De 7h15 à 8h20	2.05€	2.25€
- De 7h30 à 8h20	1.80€	2.00€
- Après 8h à 8h20	1.20€	1.30€
- 16h30 à 17h30	1.50€	1.60€
- 16h30 à 18h	1.80€	1.95€
- 16h30 à 18h30	2.00€	2.20€
- 16h30 à 18h45	2.25€	2.45€
- Pénalité pour dépassement d'horaires	10€	10€

Tableau n°3

	Montant versé en 2018	Subvention 2019
Volant Etreillais - Badminton	Participation animateur : 33.33% x 1960€ = 653.27€	Participation animateur : 33.33% x 1 754.02€ = 584.61€

- De dénommer la nouvelle maison de santé pluridisciplinaire « Maison de santé Marie-Louise CHEVREL » en hommage à cette femme reconnue dans le milieu médical breton.

Résultat du vote : A l'unanimité

## **Bâtiments Communaux Mission de maîtrise d'œuvre pour le projet d'extension de la bibliothèque**

Dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg d'Étrelles et de l'adhésion au réseau de lecture publique de Vitré Communauté, il est prévu de procéder à l'extension de la bibliothèque actuelle. Le diagnostic rendu par le cabinet Déclic à l'issue de la concertation et l'étude globale du centre, ont permis aux urbanistes de démontrer l'intérêt de commencer par la bibliothèque située au centre de l'axe parvis et place Chanoine.

L'objectif est d'offrir un espace d'accueil du public plus important et mieux équipé, un rayonnement plus grand, et de développer de nouveaux services type vidéothèque (DVD), ludothèque, grainothèque...

Deux architectes ont été consultés pour cette opération, Monsieur LE FAUCHEUR Vincent (rénovation de la Mairie) et Mme GESLAND Françoise (Maison de Santé)

Mme MORICE présente les grandes orientations.

Mme Le Maire précise au regard des nombreuses réunions qui se sont tenues lors de la concertation entre les communes, les bénévoles des 34 bibliothèques qui ont adhéré au réseau de lecture publique et la MDIV (maison départementale Ille & Vilaine qui accompagne Vitré Communauté et les communes), l'attractivité des locaux est importante pour donner envie à la population de fréquenter la bibliothèque, mais aussi l'offre de livres et les créneaux horaires proposés plus sur des heures qui correspondent aux usagers. Le projet prévoit la formation qualifiante des bénévoles, avec plus tard l'accompagnement d'un agent communal spécialisé mais aussi l'informatisation pour les prêts de livres et les réservations de livres jusqu'à la médiathèque de Vitré.

M. FESSELIER ajoute par ailleurs, qu'avec les navettes qui seront mises en place, les gens n'auront plus besoin d'aller à Vitré. La fréquentation pourra donc évoluer. Il y a également les personnes de la Maison de retraite à ne pas oublier.

Madame Le Maire précise que les subventions sont une volonté de l'Etat pour que la culture puisse être accessible à tous, même dans nos petites communes.

le Conseil Municipal décide :

- De valider la proposition d'honoraire de la SCP GESLAND et HAMELOT au taux de 9% du montant prévisionnel des travaux de 147 500€ HT, soit 13 113€ HT
- De préciser que la rémunération définitive de l'architecte sera basée sur le montant HT des travaux au stade de l'avant-projet définitif, auquel sera appliqué le taux de 9%

Résultat du vote : A l'unanimité, Pour

## **Affaires périscolaires Mise en place du paiement en ligne PayFIP**

Les collectivités territoriales sont tenues de proposer aux usagers un système de paiement en ligne à partir du 1er juillet 2019 dès lors que leurs recettes annuelles dépassent 1 millions d'euros, ce qui est le cas de la Commune d'Étrelles.

Ce dispositif est particulièrement adapté au recouvrement des créances à caractère régulier, comme les services scolaires ou les loyers. Il est à noter que les prélèvements récurrents mis en place pour la facturation scolaire seront toujours effectifs, la possibilité de paiement en ligne concernera les usagers n'y ayant pas souscrit.

le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le principe de paiement en ligne des titres de recettes, via le dispositif PayFIP, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019,

Résultat du vote : A l'unanimité

## **Personnel Communal Suppression d'un poste de Rédacteur territorial**

le Conseil Municipal décide :

- De supprimer un poste de Rédacteur territorial

- De mettre à jour le tableau des emplois et des effectifs à compter de la présente délibération
- De faire connaître cette décision au CDG 35

Résultat du vote : A l'unanimité

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Affaires diverses**

Décision prise dans le cadre des délégations de Mme Le Maire :

- 2019-02 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la salle de sports des Hairies au groupement de maîtrise d'œuvre composé du cabinet ARMOR Ingénierie de Langueux, et QSB de Lannion (BET Structures), au taux de rémunération de 7.70% pour la tranche de 450 000€ à 500 000€ HT, de 7.50% pour la tranche de 500 001€ à 550 000€ HT et de 7.30% pour la tranche de 550 001€ à 600 000€ HT.

Tirage au sort des jurés d'Assises :

- M. LEBASTARD Dominique
- Mme TRAVERS Angèle
- Mme RETIF Solange
- Mme GARRAULT Isabelle
- M. FOUILLET Romain
- Mme FOUCHET Mélanie

Mme Le Maire rappelle :

- Fête de la Musique et feu d'artifice le 28 Juin 2019
- Inauguration de la maison de santé et de l'extension de la Mairie le 06 Juillet 2019

Dans le cadre des fortes chaleurs annoncées, Mme Le Maire invite les élus à prendre des nouvelles des proches ou voisins qui sont âgés.

Elle indique que la réunion avec les référents sécurité pour la participation citoyenne est reportée en Septembre prochain (départ du Lieutenant Chalmeau fin juin)

Elle informe que de nombreux vols se sont produits récemment en campagne, et parfois pendant la journée. Elle invite les élus à faire circuler l'information et à chacun d'être vigilants sur des comportements suspects.

# Vie municipale

## Séance du Lundi 16 Septembre 2019

Le Conseil Municipal s'est déroulé sous la présidence de Madame MORICE Marie-Christine, Maire.

**Présents :** Mme MORICE Marie-Christine, Maire, Mmes : HARNOIS Rachel, LE SOLLIEC Monique, LOUAPRE Marina, LOUVEL Valérie, ROBIN Catherine, SAVATTE Stéphanie, THEOT Blandine, MM : DAVENEL Stéphane, DESILLE Arnaud, FESSELIER Laurent, GAUTHIER Vincent, LEGOURD Christian, MAUDET Bernard, MAUXION Jean-Luc, ROUSSELET Guy, TUMOINE Daniel

**Absent(s) :** M. GARNIER Jean-Pierre

**Excusé(s) ayant donné procuration**  
Mme BARBOT Aurélie à Mme MORICE Marie-Christine, M. THÉBERT Noël à M. TUMOINE Daniel

**Excusé(s) :** Mme BUFFET Christèle, M. TURMEAU Nicolas

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 Juin 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### ZAC de la Plesse Tranche 2 Vente de lots

La Mairie a reçu plusieurs promesses d'achat pour des lots de la tranche n°2 de la ZAC de la Plesse.

Vu l'avis des Domaines n°2018-35109V2622 en date du 08/01/2019,

le Conseil Municipal décide

- de vendre les lots ci-après sous les conditions suivantes : (tableau n°1)

Résultat du vote : A l'unanimité

### Vitré Communauté - Avenant n°2 à la convention du service commun informatique

Vu la délibération DC 2019\_130 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2019 portant actualisation de

la convention de service commun 'Informatique' – Avenant n°02 ;

M. GAUTHIER demande si c'est uniquement le nombre de Communes qui change. Oui la cotisation des Communes déjà membres reste fixée à (1.60€/habitant).

le Conseil Municipal décide :

- De valider le projet d'avenant à la convention de service commun 'informatique' joint en annexe et d'autoriser le Maire d'Etelles à le signer ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire ;

Résultat du vote : A l'unanimité

### Finances locales - Indemnité de conseil du Receveur Municipal

Comme chaque année le Trésorier de Vitré, M. Didier CREAC'H, par application de l'arrêté interministériel du 16 Décembre 1983 et du 12 Juillet 1990, a fait une demande à la Commune pour l'indemnité de conseil d'un montant de 666.25€ pour un taux de 100% pour l'année 2019.

Rappel : En 2018, le Conseil Municipal avait voté l'intégralité de l'indemnité, à savoir 706.08€ pour l'indemnité de conseil.

Mme Le Maire propose au Conseil Municipal de voter l'intégralité de l'indemnité de conseil pour le Receveur Municipal au regard des temps passés avec la comptabilité à l'élaboration des Budgets, et des sollicitations par les services communaux.

Mme ROBIN fait observer que le Trésorier fait son travail et qu'il n'y a pas lieu à indemnités supplémentaires. A la question de M Gauthier il est précisé que le montant évolue en + ou en moins en fonction de la moyenne des 3 derniers exercices...

le Conseil Municipal décide

- d'attribuer l'intégralité de l'indemnité de conseil au Trésorier de Vitré pour l'année 2019, au montant de 666.25€

Résultat du vote : Vote à main levée, Pour : 16, Contre : 2, blanc : 1

### Extension bibliothèque - Validation de l'avant-projet définitif

Dans la séance du 24 Juin dernier, le Conseil Municipal a validé la mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension de la Bibliothèque d'Etelles auprès du cabinet Gesland et Hamelot d'Argentré du Plessis.

Le travail réalisé par l'Architecte est présenté à l'assemblée.

M. GAUTHIER demande s'il s'agit d'un bardage en métal sur les façades. M. DAVENEL répond que ce sera du zinc et que ce sera une ossature bois.

A la question de Mme ROBIN sur un seul projet, il est précisé que lors de la consultation, deux architectes ont été sollicités ; un cabinet ne pouvait répondre dans les délais contraints en raison de sa charge de travail. M. GAUTHIER rajoute que ce n'est pas une procédure de concours (projet anonyme, jury...). La collectivité est dans une consultation. C'est le même cas que pour l'extension de la Mairie.

Madame Le Maire rappelle les délais courts pour pouvoir obtenir pour 2019 les subventions de l'Etat (DSIL).

M. DAVENEL signale qu'il y a eu des discussions, notamment autour du toit en zinc mono-pente plutôt qu'un toit plat, l'ossature bois ou encore les systèmes d'écran pour le soleil ; les stores seront intérieurs, plutôt qu'extérieurs, car les surfaces vitrées sont au Nord et à l'Est, peu exposées au soleil.

Tableau n°1

N° de lot	N° parcelle cadastrale	Nom(s) acquéreur(s)	Adresse	Superficie	Prix de vente
2-13	Section ZO n°228	Marion ROSSIGNOL et William BEUNARD	14 Rue Germaine Tillon 35 500 VITRÉ	600 m <sup>2</sup>	54 000 €
2-7	Section ZO n°222	SCI MAFREAU, représentée par M. JULLIOT Michel	03 Allée du Verger 35 370 ETELLES	773 m <sup>2</sup>	69 570€
2-11	Section ZO n°226	Hélène VANNIER et Warren PAROUTY	03 Clos de la Bouëxière 35 500 BALAZÉ	526 m <sup>2</sup>	47 340€

M. LEGOURD s'interroge sur le passage étroit entre la place et le jardin derrière la bibliothèque. Les travaux ne modifieront pas la largeur actuelle. Le bâtiment sera raccordé à l'actuel fournil de la boulangerie. Une négociation est en cours pour acheter pour partie le jardin de la boulangerie afin d'élargir le passage vers la Place Chanoine Delalande.

Mme Le Maire évoque la possibilité d'avoir des aides de la DRAC sur 3 volets : l'extension du bâtiment, l'acquisition de mobilier et équipements informatiques, et le recrutement d'un personnel d'animation.

M. FESSELIER indique que le projet intègre la surface existante plus la petite salle en bas pour respecter les critères d'éligibilité aux subventions de la DRAC (nombre de m<sup>2</sup> par habitant). L'avant projet sommaire avait été présenté à la commission bâtiments communaux en juin.

Il est proposé de valider ou modifier cet avant-projet pour avancer sur cette opération et déposer le permis de construire dans les prochains jours.

le Conseil Municipal décide :

- De valider l'avant-projet définitif tel que présenté en séance
- De valider le montant de l'avant-projet définitif pour les travaux de construction au montant de 180 290€ HT
- De préciser que ce montant servira de base de calcul pour la mission de maîtrise d'œuvre

Résultat du vote : A l'unanimité

## DSIL – Demande de subvention pour l'extension de la Bibliothèque

Après avoir présenté le plan de financement, Mme le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver

Tableau n°2

Dépenses	En € H.T.	Recettes espérées	En €
Maîtrise d'œuvre	16 226.10€	DSIL – Contrat de ruralité	34 800€
Travaux de construction	180 290€	DRAC - DGD	98 258.05€
		Autofinancement	63 458.05€
<b>Total opération</b>	<b>196 516.10 €</b>	<b>Total opération</b>	<b>196 516.10 €</b>

l'opération et de l'autoriser à solliciter une aide financière auprès de l'Etat au titre du DSIL 2019, pour le projet d'extension de la Bibliothèque d'Étrelles. (tableau n°2).

Résultat du vote : A l'unanimité

## Personnel communal Instauration de l'Indemnité Spécifique de Service (ISS)

Madame le Maire expose à l'assemblée le projet de mise en œuvre d'un régime indemnitaire en faveur des agents de catégorie B de la filière technique d'Étrelles.

Il est précisé que les deux délibérations suivantes sont susceptibles de soulever des observations de la Préfecture en raison de la mise en place en cours, d'un nouveau régime de primes pour les fonctionnaires le RIFSEEP.

Ce dernier sera commun à tous les fonctionnaires et composé d'une part fonction IFSE) et d'une part résultats (CIA).

le Conseil Municipal décide :

De créer une indemnité spécifique de service par référence à celle prévue au décret n° 2012-1494 du 27 décembre 2012 au profit des grades de Technicien, Technicien principal 2<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup> classe. Le montant moyen annuel peut-être affecté d'un coefficient multiplicateur individuel compris entre 0 et 1.10 pour ce cadre d'emploi.

Résultat du vote : A l'unanimité

## Création de la prime de Service et de Rendement (PSR)

Madame le Maire expose à l'assemblée le projet de mise en œuvre d'un régime indemnitaire en faveur des agents de catégorie B de la filière technique d'Étrelles.

le Conseil Municipal décide :

- de créer une prime de service et

de rendement par référence à celle prévue au décret n° 2009-1558 du 15 décembre 2009 modifié susvisé au profit des agents relevant des cadres d'emplois de Technicien, Technicien principal de 2<sup>e</sup> Classe et 1<sup>re</sup> Classe. Le montant moyen annuel peut être affecté d'un coefficient multiplicateur individuel compris entre 0 et 2.

Résultat du vote : A l'unanimité

## Précision sur la délibération d'instauration de l'indemnité d'Administration et de Technicité (IAT)

Dans sa délibération n° 2004/21 en date du 12 mars 2004, le Conseil Municipal délibérait pour mettre en place l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) pour les agents de la Commune d'Étrelles.

La délibération susvisée n'indique pas que les agents contractuels peuvent percevoir l'IAT.

le Conseil Municipal décide

- de préciser la délibération n° 2004/21 en date du 12 mars 2004 pour autoriser le versement de l'IAT aux agents contractuels

Résultat du vote : A l'unanimité

## Création d'un poste de Technicien territorial

Dans sa séance du 29 Avril dernier, le Conseil Municipal délibérait pour créer un poste de responsable des services techniques accessibles aux grades de Technicien, Technicien principal de 2<sup>e</sup> classe et Technicien principal de 1<sup>re</sup> classe.

Le recrutement ayant eu lieu, il convient de préciser les modalités de recrutement.

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent compte tenu de la mutation d'un agent,

il est proposé la création d'un emploi permanent à temps complet pour l'exercice des fonctions de Responsable des Services Techniques. Cet emploi sera pourvu par un fonctionnaire de catégorie B de la filière technique, au grade de Technicien territorial.

Résultat du vote : A l'unanimité

# Vie municipale

## Augmentation du temps de travail d'un agent

Suite au comptage des élèves par l'inspecteur de l'Éducation Nationale le jour de la rentrée scolaire, il a été décidé l'ouverture d'une deuxième classe de maternelles à l'école publique Robert Doisneau.

L'équipe enseignante a sollicité une présence de l'ATSEM l'après-midi pour accompagner l'enseignant dans l'exécution de l'apprentissage des enfants.

Mme Le Maire propose d'accéder à leur demande sur une partie de l'après-midi (de 14h45 à 16h30) car l'agent doit prendre sa pause déjeuner. L'agent travaillera le mercredi matin pour assurer l'administratif du service périscolaire (facturation de cantine et garderie...).

Par conséquent, l'augmentation du travail est justifiée par la nécessité du service afin d'assurer un enseignement de qualité auprès des enfants.

Le temps de travail passerait de 27h/semaine annualisé à 31h/semaine annualisé.

Résultat du vote : A l'unanimité

## Bibliothèque - Fixation des modalités d'adhésions

Dans le cadre de l'adhésion de la Commune d'Etelles au réseau de lecture publique de Vitré Communauté, le Conseil Municipal doit se positionner sur les modalités d'adhésion à la Bibliothèque qui passe désormais en gestion communale ; les bénévoles seront toujours d'une aide précieuse.

Les principes actés dans la convention sont les suivants :

- l'adhésion est soit gratuite, soit payante (5€/an) ; Si l'adhésion est payante, la Commune s'engage à gérer une régie pour l'encaissement des recettes d'abonnement

- Si l'adhésion est payante, la Commune s'engage à appliquer la gratuité pour les personnes de moins de 25 ans et de plus de 60 ans, les étudiants, les personnes handicapées, les demandeurs d'emploi, les

bénéficiaires des minimas sociaux, et les écoles

- l'adhésion est individuelle

- l'adhésion peut se faire dans toutes les Communes membres du réseau. L'adhésion n'est pas territorialisée.

Mme le Maire annonce que plusieurs Communes ont voté la gratuité, Vitré notamment.

Le Conseil Municipal doit également se prononcer sur le rachat de livres ou non à l'association Bibliothèque pour Tous (1750 livres) pour un budget de 4 000€ environ négociable (livres en bon état intéressants à conserver).

M. DESILLE interroge sur l'obligation d'avoir un fonds de livres. Mme Le Maire répond par l'affirmative. Chaque Commune doit consacrer un budget de 2€ par habitant pour l'achat de livres, DVD... en adhérant au réseau de Vitré communauté.

Mme Le Maire indique que le recrutement d'un agent sera à envisager pour assurer les 6h minimum d'ouverture au public, sachant que les bénévoles pourront continuer d'assurer des permanences.

Résultat du vote : A l'unanimité

## Elections - Principe de gratuité de salle pour les réunions de campagne

La période pré-électorale pour les élections municipales de 2020 a débuté.

Les élections municipales auront lieu le 15 mars 2020 et le 22 Mars (s'il y a un deuxième tour).

Dans le cadre de ce processus démocratique, Mme Le Maire propose d'acter le principe de la mise à disposition gratuite de la salle des Mariages (et uniquement cette salle) et de ses équipements (vidéoprojecteur, écran, micro...), pour l'organisation des réunions de campagne pour les listes ou candidats déclarés.

Le principe de l'égalité de traitement entre les candidats est le principe qui gouverne toute campagne électorale. Les autres salles resteront payantes selon les tarifs en vigueur. Les salles

des équipements sportifs ne pourront être utilisées pour des réunions de campagne électorale.

Résultat du vote : A l'unanimité

## SIE de Châteaubourg Modification des statuts pour extension du périmètre suite à l'adhésion de la Commune Piré-Chancé

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération du Comité du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg en date du 11 Juillet 2019, adoptant le projet de modification des statuts pour permettre l'adhésion de la commune nouvelle de PIRE/CHANCE pour l'intégralité de son territoire à compter de la date fixée par l'arrêté préfectoral,

Vu la notification en date du 11 Septembre 2019 de ladite délibération adoptant le projet de modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Eaux de Châteaubourg et invitant les collectivités adhérentes à se prononcer sur la modification statutaire,

M. MAUDET, délégué au Syndicat, informe que le comité du SIE a voté à l'unanimité l'intégration de la Commune de Piré-Chancé.

M. GAUTHIER s'interroge de l'impact sur le nombre de représentants par Commune. Probablement pas pour 6 mois avant les élections municipales.

Le Conseil Municipal décide :

- D'approuver la modification des statuts du Syndicat intercommunal des Eaux de Châteaubourg en termes concordants avec les dispositions prévues par la délibération du Comité du Syndicat du 11 Juillet 2019

Résultat du vote : A l'unanimité

## QUESTIONS DIVERSES

- DIA BEAUGE/LAMBERT-LETANG pour la vente d'un bien au 15 Rue de la Champagne à Etrelles. Proposition de ne pas préempter

- Participation citoyenne : La réunion a été fixée avec la gendarmerie et la Commune de Torcé au jeudi 26/09/19 à Etrelles à 20h à la salle

des Mariages. M Legourd remplace Mme Théot

- Ouverture d'une page Facebook pour la Mairie (@Mairie.etrelles) afin de communiquer sur la vie communale, les évènements...

- Changement du nom de domaine : La Commune d'Étrelles souhaite marquer son attachement à la Bretagne en adoptant des adresses mails en ...@etrelles.bzh

La nouvelle adresse mail de la Mairie est accueil@etrelles.bzh

- Mme ROBIN évoque la diffusion du Journal de Vitré dans les boîtes aux lettres de la Commune. Initiative ? Coût ? Mme Le Maire précise qu'il s'agit d'une proposition payante du Journal de Vitré aux Communes du pays de Vitré (précédentes éditions Vitré, Châteaubourg, Argentré du

Plessis, la dernière parue La Guerche de Bretagne). C'est un concentré d'informations de la Commune, avec des personnalités, des associations et de l'activité économique. La proposition financière était de 1 000 exemplaires du journal pour un montant de 900€, + 100 exemplaires ont été rachetés au tabac-presse. distribués à tous les foyers par les bénévoles.

- Mme le Maire évoque l'arrivée imminente de 25 migrants en transit pour 15 jours dans l'ancien lycée des Hairies. Elle fait lecture à l'assemblée du communiqué de la Sous-Préfecture reçu ce soir à 16h30. Mme Le Maire a été prévenue en fin de semaine dernière mais ne devait pas communiquer pour éviter tous débordements. A cette heure la date d'arrivée n'est pas encore connue.

La Commune n'est pas propriétaire du site. La décision est revenue au propriétaire l'AGEACE.

Mme LOUAPRE s'interroge sur la sécurisation du site ; Mme Le Maire répond que les migrants seront encadrés par une association mandatée par la préfecture ; les personnes seront libres dans leur déplacement.

Mme Le Maire a précisé à la Préfecture que le site des Hairies n'était pas un endroit adapté pour accueillir un public en grande précarité. Elle note l'urgence à trouver un locataire ou un acheteur avec un projet éducatif ou de formation pour éviter que ce genre d'occupation soit renouvelée.

M. DAVENEL estime que ce n'est pas un site adéquat notamment en termes d'accessibilité et transports.



## INCIVILITÉ VITESSES EXCESSIVES

Mise en place en octobre, route de la Loge.

## BIENVENUE

Lionel Lairy est le nouveau responsable des services techniques. Prise de fonction le 15 juillet 2019



# Vie scolaire

## École Robert Doisneau C'est la rentrée !

« Excellente année scolaire à tous »

« Accueillant des élèves de la Toute Petite Section au CM2, je souhaite que cette école soit un lieu de vie et d'apprentissage où chaque enfant trouve sa place. »

« Bienvenue aux nouvelles familles, de plus en plus nombreuses. Merci pour leur confiance. »

La directrice, Céline Fourmont

### Ouverture d'une 5<sup>e</sup> classe

Nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons pu ouvrir une 5<sup>e</sup>me classe dans notre école lors de cette rentrée scolaire. Bienvenue au nouvel enseignant Erwan Carré.

### L'art

Le fil conducteur de cette année sera l'art (le dessin, la peinture, la sculpture). Différents projets et partenariats (avec notamment le Musée des Beaux-Arts de Rennes et l'Artothèque de Vitré) seront ainsi menés autour de ce thème.

### Les projets

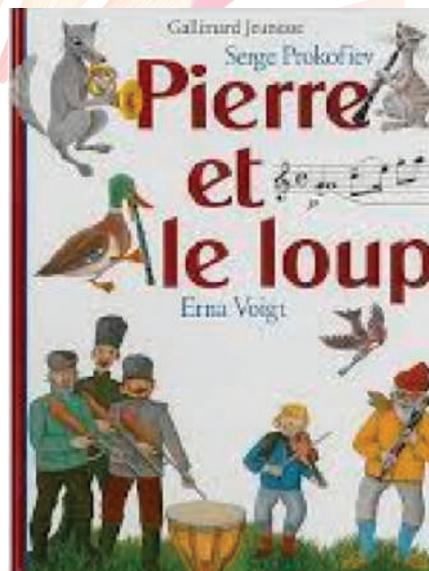
En partenariat avec l'EHPAD, l'école privée et le Club de l'Amitié, nos élèves participeront aux animations mises en place lors de **La Semaine Bleue** en octobre.

Notre école participera également à la « semaine du goût », à la « semaine du sport » et à la « semaine de la maternelle ».

Tous nos élèves assisteront à un **spectacle** au centre culturel Jacques Duhamel de Vitré.

Nos élèves du CP au CM2 remettront leur kimono cette année pour des séances de **judo** et remettront leur maillot de bain pour des séances de **natation**.

Nos élèves du CP au CE2 participeront à un projet **musique** intitulé « Pierre et le loup » en partenariat avec le conservatoire de Vitré Communauté. Il sera clôturé par un spectacle.



### Informations pratiques

Les horaires : 08h30 - 11h45 puis 13h45 - 16h30

Téléphone : 02.99.96.75.83

Mail : [ecole.0352750Z@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0352750Z@ac-rennes.fr)

Site internet : Vous y trouverez des informations pratiques sur fonctionnement général de l'école ainsi que sur les projets menés dans les classes.

<http://www.ecole-doisneau-etrelles.ac-rennes.fr>

# Vie scolaire

## École Notre Dame de Lourdes

### Rentrée

La rentrée s'est très bien passée. L'école compte 9 classes, onze enseignants, huit salariées OGEC et 3 AVS.

Notre communauté éducative, ce sont aussi les associations de l'école (OGEC, APEL, AJE), les familles, les bénévoles... Chacun à sa manière oeuvre pour voir chaque enfant grandir et s'épanouir.

Le fil conducteur de l'année est «le sport». Bonne occasion de partager des valeurs d'ouverture, de partage, de persévérance et de solidarité...

### Structure pédagogique

TPS-PS

MS-GS

MS-GS

CP

CE1

CE1/CE2

CE2

CM1

CM2

### Une année riche en projets...

Cette année scolaire s'annonce une nouvelle fois riche en projets ! On retrouve, entre autres, les projets habituels: la classe poney pour les CE1, l'Arbre de Noël, le théâtre des CM1 et CM2, le voyage scolaire des CM1 et CM2 (classe de neige), la kermesse... Des événements qui jalonnent le parcours de nos élèves à l'école. Ces repères, qui n'empêchent pas l'innovation, marquent des étapes pour les enfants et les font grandir.

### Le jardin des 4 saisons

Tout au long de l'année, sur temps de classe, de récréation ou de garderie, les élèves ont la chance de

pouvoir profiter de notre beau «jardin des 4 saisons» ; formidable outil d'apprentissage et d'éducation. Dès la semaine de la rentrée, les CM2 ont ramassé les pommes de terre, les CE1 ont planté de la salade...

Et à la cantine, les élèves ont pu déguster les tomates, les concombres, les courgettes, le raisin, les framboises du jardin...

### Etrell'Rollers

Le 15 septembre, l'OGEC (organisme de gestion) a organisé la troisième édition de «Etrell'Rollers». Des nouveautés étaient mises en place cette année avec le biathlon, les courses de tricycles...



### Quelques dates à déjà retenir :

- Du 14 au 16 octobre 2019: classe poneys (CE1)
- Dimanche 15 décembre 2019 : Arbre de Noël
- Du 5 au 11 janvier 2020 : classe de Neige (CM)
- Vendredi 26 juin 2020 : kermesse



### Informations pratiques

- Téléphone : 02 99 96 62 19
- Mail : endletrelles@wanadoo.fr
- Blog de l'école : <http://ecole-ndl-etrelles.over-blog.com>
- Pour tout renseignement, ne pas hésiter à prendre contact avec le directeur Roland Bertel.

## APEL

«Nous avons commencé le printemps en chanson en assistant au concert de Joseph Lafitte et des élèves. Bravo pour leur entrain.

Nous avons sollicité l'association BIRTA FRANCE (Brigade Internationale de Recherches Techniques et d'Assistance) qui est composée de professionnels du milieu de la santé (pompiers, infirmiers..).

Les bénévoles de cette association ont formé les élèves de G.S et

les CM2 aux gestes de premiers secours. Nous leur sommes très reconnaissants, les élèves, comme les enseignants ont reçu une formation riche et captivante.

N'hésitez pas à visiter leur site et découvrir toutes leurs activités via le site suivant:

<https://www.facebook.com/birtafrance/posts/>

Nous avons renouvelé le troc livres pour le plaisir de lire de chacun.

Nous voulons aussi mettre en place une «cabane à livres» pour que les élèves puissent échanger un de ses livres quand il voudra.

Suite à l'annonce de la nouvelle sortie scolaire de la prochaine rentrée: un voyage à la neige.

Nous avons mis en place un nouveau système de troc : Le troc ski (pour les vêtements, chaussures, ..) qui pourra permettre aux familles de s'arranger entre elles pour équiper son enfant facilement.

# Vie associative

## AFN

### Voyage AFN soldats de France

Le mercredi 26 juin, l'association des A.C. A.F.N. et soldats de France a organisé son voyage annuel

« La route de la sardine » en présence de 37 participants. La route est longue départ 6h45 pour la Vendée.

A 10h00 accueil à l'auberge pour un petit déjeuner « le buffet marin » puis visite commentée de St Gilles Croix de Vie en petit train.

11h00 direction la conserverie pour une vidéo projection suivie d'une dégustation.

12h30 repas festif animé par Noel Suzarm avec en final l'élection de « Miss Sardine » Monique Gousset qui représentait l'association A.C. A.F.N. a été intronisé « Miss Sardine 2019 » ambiance continue toute l'après-midi.

17h30, retour vers Etreilles pour une arrivée à 20h30.



Le verre de l'amitié a clôturé cette journée agréable qui restera en mémoire pour tous les participants avec une journée très ensoleillée.

Remerciements du président pour votre présence.

## Association Soleil d'Orgue

Le 15 juin, Soleil d'Orgue était heureux d'accueillir en l'église d'Etreilles une soixantaine de chanteurs du conservatoire de Vitré.

Cette soirée a permis à trois élèves, Albane, Maëlla et Félicie de se produire lors d'un premier concert. Elles ont pris plaisir à jouer plusieurs morceaux sur l'orgue sous l'œil attentif de Pierrick.

Soleil d'Orgue accueille avec plaisir tous les enfants de ce1, ce2, cm1, cm2.

Si vous adorez la musique, êtes intéressés par les grands orgues de l'église et aimez apprendre dans la bonne humeur, n'hésitez pas à vous inscrire aux cours de musique (solfège + instruments)

Cours donné par Pierrick Bagot, organiste à Etreilles

Tarif de 80€ par trimestre

Possibilité d'essai.

### Pour tout renseignement :

Pierrick Bagot : 02 99 96 75 12

Jean-Louis Pannier : 02 99 96 63 93

Cecilia Dizel : c.dizel@laposte.net



**AJE** (Association Jardisport de l'école Notre Dame de Lourdes)

## Jardisport - Côté jardin

Le jardin pédagogique de l'école Notre Dame de Lourdes a encore été productif ! A la rentrée c'était l'heure de la récolte. Quelques exemples :

- les CM2 ont récolté les pommes de terre,
- les CE2 ont récupéré des graines de tomates et les ont fait sécher pour les semer en janvier,
- les CP ont récupéré des graines de fleurs et les sèmeront au printemps,
- les CE1 ont planté de la salade,
- ...

A la cantine, les élèves ont pu déguster des produits du jardin : tomates, pommes de terre, concombres, courgettes, framboises, raisin...

Les poules et les poissons se portent également bien. Chaque semaine, une classe en a la charge.



## Jardisport - Côté sport

La rentrée a commencé «sportivement» avec le grand jeu de rentrée proposé par l'UGSEL. En effet, le 20 septembre, tous les élèves de l'école, des TPS aux CM2, se sont rassemblés et mélangés pour participer au jeu «la Ola de la rentrée». De quoi lancer l'année sur les rails de la solidarité et de la coopération !

L'année sera de nouveau sportive pour les élèves de l'école Notre Dame de Lourdes. Une rencontre endurance aura lieu en octobre. Les CP-CE1-CE2 feront du judo. Il y aura pour ceux qui le souhaitent le Festival de Basket de Ste Marie, le tournoi de foot inter-écoles de l'AS Vitré.

Les élèves participeront également à une rencontre sportive avec les écoles privées du secteur collège d'Argentré du Plessis.



## BASKET

**Après un été reposant, petits et grands reprennent l'entraînement !**

Avec son cartable aussi, le nouveau Président du Club est arrivé après son élection de juin 2019.

Olivier Couvert est heureux de prendre ses fonctions pour cette nouvelle saison sportive qui va pouvoir démarrer dans la toute nouvelle salle de sports d'Étrelles.

Challenge pour Olivier cette année : lancer une équipe projet pour les 70 ans du Club que l'ESE aimerait fêter en juin 2020 ! Avis aux intéressés, toutes les bonnes idées, envies, volontés sont

bonnes à prendre !

Des départs pour plusieurs de nos membres du bureau qui auront officié pendant chacun plus de 20 ans en tant que bénévoles au sein du club : imaginez-vous ! plus de 20 ans ! difficile de les remercier à la mesure de leur investissement mais la passion les a menés et leur départ est tout à leur honneur : merci à Christine LOURY, Sébastien PLANCHENAU, Régis FREREUX, et notre président Fred PAYSANT. Saluons absolument aussi pour son dévouement, Benoît FREREUX, récompensé de la Médaille de bronze de la Ligue de basket.

Après des départs, des arrivées : soulignons l'entrée de Christophe CINGAL déjà investi dans le club



en tant que coach et bénévole de la commission technique, il prend une place dans le tout nouveau bureau présidé par, vous avez peut-être déjà eu l'information, Olivier COUVERT ! Basketteur depuis son plus jeune âge, installé non loin d'Étrelles, Olivier est très investi au sein de l'ESE depuis des années et c'est un tout nouveau challenge pour lui de reprendre les rênes du club qui va fêter ses 70 ans !!!

# Vie associative



2020  
70 ans de l'ESE !

## DATES à noter 2019 :

La choucroute Foot-Basket le **samedi 26 octobre 2019** avec comme l'année passée, des permanences seront organisées au bureau pour achats des places et comme toujours, l'orchestre de la Belle Famille

## Pour cette nouvelle rentrée, quelques mots de l'organisation

« Nous n'avons plus de seniors filles à la rentrée. Il est impératif d'intéresser les enfants, dès leur plus jeune âge à ce sport, pour ne pas voir disparaître le club à moyen terme », explique Olivier.

Ainsi, il reste encore des places pour les cours des Babies le samedi matin : à partir de 4 ans, venez profiter des entraînements d'environ 1h30 qui seront cette année, dispensés par deux adultes aguerris aidés de jeunes sportifs licenciés et motivés. Nous vous réservons des surprises une fois par mois et de la convivialité pour les parents que nous invitons à venir nombreux chaque samedi matin.

Les seniors garçons vont intégrer le groupement Argentré-Aurore-Etrelles, avec la possibilité de jouer en pré-national à Vitré, en régional à Argentré, et au sein de la Coopération territoriale de clubs (CTC) 3 pays, à Etrelles, contre des équipes de même niveau de la région.

## Un licencié : un parent bénévole

Faire un retour sur le questionnaire Michèle ?

Plus durablement, le Club cherche toujours des volontaires, cette année d'ailleurs, nous avons demandé à un parent de licencié de bien vouloir

œuvrer une fois ou deux dans la vie du club par différents missions possibles qu'on vous rappelle ici :

Être présents pendant certaines séances d'entraînement : le mercredi par ex avec les animateurs de Vitré Communauté, il faut (c'est obligatoire) un adulte présent dans la salle à ses côtés (en cas d'accident, d'imprévu de toutes sortes, un autre adulte doit pouvoir venir en aide). Alors parfois, au lieu de faire l'aller-retour pour venir déposer, récupérer votre enfant, vous restez à la salle (un roulement des parents peut aussi se prévoir). Vous pouvez aussi intégrer une commission bénévole (3 à 4 réunions dans l'année, peu d'investissement) :

1. Communication pour alimenter le compte Facebook ou faire des photos, des vidéos lors des événements du club, alimenter le site internet.
2. Matériels pour aider à l'achat groupé de tenues, de matériels de sports utiles aux équipes...
3. N'oublions pas non plus la buvette, c'est 2H ou une AP midi tout au plus.
4. N'hésitez pas à venir vers les personnes du club et à dire « moi pourquoi pas, dans 2 semaines, mon fils jouera ici, je peux aider à faire quelque chose ».

Infos supplémentaires à : michele.legourd@wanadoo.fr

## Et la grosse information de l'année 2019-2020 : les 70 ans du Club !

Tout comme pour la fête du mini basket il y a quelques années à Etrelles qui avait connu un franc succès, la fête anniversaire du club sera un moment inoubliable pour les licenciés, anciens membres, étrellois, jeunes et moins jeunes. De la même façon, un groupe Projet va être créé dès la rentrée scolaire/sportive pour avancer sur cette organisation qui laisse imaginer un samedi festif courant juin 2020 à Etrelles si les calendriers le permettent. Pour rejoindre ce groupe ou toutes questions relatives à cette organisation, contactez Gilles Fréreux.

Retrouvez de nouvelles infos sur le site du Club et tous nos partenaires : <http://www.etrellesbasket.fr>

Les membres du bureau 2019/2020

- BEAUGEARD Eric (Baby basket),
- CATHELIN Catheline (Trésorière),
- CINGAL Christophe (Technique),
- EFFLAME Philippe (Sponsors),
- FESSELIER Philippe (Animation),
- LEGOURD Michèle (Secrétaire),
- PERRIER M-Noëlle (Sponsors),
- PERRIER Thibault (Jeunes),
- PILARD Carole (Communication),
- ROUXEL Pascal (Planning).

## DATES à retenir 2020 :

Quelques dates importantes pour le mini basket (seront connues début d'année sportive)

- La Galette des Rois
- LES 70 ANS DU CLUB

## L'association RANDO - ETRELLES

Les vacances terminées, les randonneurs se retrouvent en plus grand nombre pour participer aux différentes manifestations proposées. Tout d'abord, il y a eu la rando solidaire du 8 septembre qui a regroupé 70 personnes environ et dont les bénéfices seront intégralement reversés à Solirando de Vern sur Seiche pour son action dans les écoles au Sénégal. 4 membres de randoétrelles se rendront au Sénégal en novembre prochain afin d'apporter leur aide.

\* A l'heure où nous rédigeons cet article, 4 marcheurs cheminent vers Saint Jacques de Compostelle. Bon chemin à Brigitte, André, Jeanine et Michel.

\*Le samedi 5 octobre, participation aux randonnées pour vaincre la mucoviscidose à la Chapelle Erbrée

\*Une randonnée est aussi prévues sur Dompierre du chemin pour la fin de l'année. Nous allons profiter également du bus qui passe dans la commune pour nous rendre à différents endroits près d'Étrelles (Vitré, La Guerche de Bretagne..) et revenir à pied.

A partir du 1er octobre, retour aux horaires d'hiver pour le jeudi : 18h30 ou 14 h pour ceux qui le souhaitent. Sinon pas de changement : mardi 14 h et samedi 9 h.



# Vie associative

## Étrelle' Form

**Beaucoup de changement  
en ce début de saison.**

### **Nouveau Nom – Nouveau Coach Nouveaux Cours**

La Gym volontaire Etreilles devient Etrelle'Form avec la même équipe de bénévoles dynamiques.

Nous proposons une nouvelle activité le CardioBoxing/ Cardio fitness en remplacement du cours LIA.

Ce nouveau cours est assuré par le coach Christopher. Notre première séance découverte du 18 Septembre a fait salle comble.

Suivi du cours renforcement musculaire assuré par Laëtitia.

### **L'association propose 3 cours par semaine :**

Mardi 11h00 – 12h00 : gym douce avec Laëtitia

Mercredi 19h30 – 20h30 : cardio boxing/cardio fitness avec Christopher

Mercredi 20h30 – 21h30 : renforcement musculaire avec Laëtitia.

Les inscriptions se font lors des cours.

Renseignements : 06 10 29 35 54 / 06 40 60 53 35

**ETRELL'FORM**  
**VOUS PROPOSE**  
**NOUVEAU**

Séances découverte gratuites les 17, 18, 24 et 25 septembre 2019

le mardi de 11 h à 12 h  
**Gym douce**  
avec Laëtitia

le mercredi de 19h30 à 20h30  
**CARDIO BOXING & CARDIO FITNESS**  
avec Christopher

le mercredi de 20h30 à 21h30  
**Renforcement Musculaire**  
avec Laëtitia

**ETRELL'FORM**  
Salle des Sports à ETRELLES  
Renseignements (inscriptions lors des cours) :  
06 10 29 35 54 ou 06 27 50 17 37



## Grymda

La rentrée du Grymda à Étrelles a eu lieu le mercredi 18 septembre. Nous sommes un peu inquiets face aux inscriptions trop peu nombreuses et en particulier pour certains cours où le nombre d'inscrits n'est pas suffisant pour rendre le cours viable. Nous attendons jusqu'aux vacances de la Toussaint avant de prendre quelques décisions, si le nombre d'élèves n'augmente pas d'ici là, il se peut que certains cours, voire la totalité des cours sur Étrelles ferment...



## Étrelles Volley

C'est la rentrée pour tous les licenciés d'Étrelles Volley. Après quelques changements, renouvellements de joueurs, les équipes sont engagées pour cette nouvelle année.

Une saison prometteuse puisque chaque équipe a remporté son 1<sup>er</sup> match.

En septembre, a eu lieu un tournoi avec 14 équipes, de nombreux bénévoles et une superbe ambiance... Le tournoi était au profit de Solirando, association de rando, de partage et d'entraide au Sénégal.

Le bureau



## Anim' Étrelles

Le 31 décembre 2019, la «Saint-Sylvestre autrement». Anim'Étrelle organise dès 12h, salle Saint-Hippolyte un repas dansant jusqu'à 18h. Inscriptions au 02 99 96 77.44, à partir de mi-novembre.



*Chanoine*

*Samedi 12 octobre 2019*